

Charte des Droits Humains de VPEX-IT

Chez VPEX-IT, nous nous engageons à placer l'humain au cœur de notre identité et de nos valeurs.

Cette charte affirme notre engagement envers le respect et la promotion des droits humains au sein de notre entreprise et dans toutes nos activités ; et s'inscrit pleinement dans notre volonté de répondre aux exigences en matière de RSE et de la certification ISO 26000.

Cette charte reflète l'engagement de l'entreprise envers une approche humaine et éthique, en accord avec sa vision d'être un partenaire responsable dans le domaine de la technologie et du conseil.

Nos engagements

Écoute et dialogue

Nous nous engageons à créer un espace de parole libre, favorisant un climat de respect et de confiance.

Chaque collaborateur a le droit d'être entendu et de s'exprimer sans crainte de représailles. Le respect et l'écoute active sont des valeurs clé.

Égalité et équité

Nous garantissons l'égalité des chances et de traitement pour tous nos collaborateurs, indépendamment de leur genre, âge, origine, croyances ou orientation sexuelle.

Nous veillons à l'équité dans les processus de recrutement, de rémunération et d'évolution professionnelle.

Inclusion et diversité

Nous valorisons la diversité comme une force créatrice et nous nous engageons à promouvoir une culture d'entreprise inclusive.

Nous luttons activement contre toute forme de discrimination et favorisons l'intégration de tous les talents.

Sécurité et bien-être

La sécurité et le bien-être de nos collaborateurs sont primordiaux.

Nous nous engageons à fournir un environnement de travail sain et sécurisé, propice à l'épanouissement personnel et professionnel.

Reconnaissance

Nous reconnaissons la contribution de chaque collaborateur à notre succès collectif.

Nous nous engageons à valoriser les compétences, les efforts et les réalisations de chacun de manière juste et transparente.

Mise en œuvre

Pour concrétiser ces engagements durablement, VPEX-IT s'engage à :

1. Former régulièrement ses collaborateurs aux enjeux des droits humains
2. Mettre en place des mécanismes de signalement et de résolution des problèmes liés aux droits humains
3. Évaluer régulièrement ses pratiques et les améliorer continuellement
4. Communiquer de manière transparente sur ses progrès en matière de droits humains

Responsabilité partagée

Nous croyons fermement que le respect des droits humains est l'affaire de tous chez VPEX-IT.

Dès lors, chaque collaborateur, quel que soit son niveau hiérarchique, est responsable de la mise en œuvre de cette charte dans ses activités quotidiennes.

En adhérant à cette charte et en demandant qu'elle soit communiquée auprès du plus grand nombre, VPEX-IT réaffirme sa volonté de contribuer à un monde professionnel plus juste, plus inclusif et plus respectueux des droits fondamentaux de chacun.

Fait à Levallois Perret, le 27 septembre 2024



David Escar